

Questions orales

Deuxièmement, ce que je sais, c'est de connaissance publique, M. Sherman s'est engagé lors des dernières élections à défendre avec énergie dans sa circonscription le programme du parti progressiste conservateur qui était le même que j'ai défendu dans la circonscription de Frontenac, et c'est un programme auquel je crois que le parti libéral aurait mérite à se conformer.

M. Gauthier: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Le ministre tantôt, en réponse à une question du député de Saint-Denis, a dit que M. Sherman avait une longue expérience dans le bilinguisme. Je lui dirai qu'il a une longue expérience également dans les questions qui apeurent et qui font craindre beaucoup de Canadiens vis-à-vis de la nomination. Pourquoi s'obstine-t-il à refuser que M. Sherman vienne devant le Comité expliquer ses positions lui-même?

Une voix: Qu'est-ce qu'il a à cacher?

M. Masse: Monsieur le Président, pour ce qui est de l'expérience de faire peur au monde, je crois que personne ne peut atteindre le parti libéral.

* * * *

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LES PAIEMENTS ANTICIPÉS EN ESPÈCES POUR LES AGRICULTEURS

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): J'invoque le Règlement, monsieur le Président, à propos de la période des questions. Sauf erreur, tout à la fin de sa question, le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) a fait une réflexion que je n'ai pas entendue, sinon j'aurais répondu autrement.

M. Broadbent: Tu parles!

M. Mayer: Vous en avez la preuve, monsieur le Président. Le député a demandé si l'on offrirait des paiements anticipés en espèces, puis il a ajouté très tranquillement, je ne l'ai pas entendu du moins, que les producteurs qui n'en recevraient pas devraient fermer boutique. Si j'avais entendu cela, j'aurais certainement répondu autrement. La politique du gouvernement consiste à ne pas laisser les agriculteurs abandonner leur exploitation et je crois que ce que nous avons fait jusqu'à présent le prouve.

Des voix: Bravo!

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, je me demande si vous pouvez nous aider. Je croyais avoir parlé aussi fort que d'habitude. Si l'on peut donner des

réponses après coup à la Chambre, peut-on poser des questions après coup?

M. Clark (Yellowhead): Ce n'est pas ce qui s'est passé; encore un abus du NPD.

M. Althouse: La réponse initiale est toujours correcte; on ne fera rien pour ces agriculteurs et ils seront forcés de fermer boutique.

M. le Président: Je suppose que je n'ai pas vraiment besoin de rappeler à tous qu'on n'a pas encore fait un seul rappel au Règlement, ce qui pourrait inciter tous les députés à se souvenir que pendant la période des questions, il est utile que tout le monde puisse entendre les questions et les réponses. Cela pourrait être utile.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

DÉPÔT D'UN DOCUMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 62 DE LA LOI

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 46(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles, au nom du ministre des Transports (M. Mazankowski) et comme le stipule l'article 62 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, le rapport du comité d'enquête sur les tarifs du Corbeau, qui doit être renvoyé au comité permanent des transports.

LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL AU PARLEMENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 46(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des copies d'un document relatif à la Loi sur les relations de travail au Parlement.

* * *

PÉTITIONS

LE SERVICE POSTAL À SASKATOON

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition à la Chambre, au nom de plus de 550 citoyens du lotissement de Lakeview, dans ma circonscription. Les pétitionnaires sont persuadés qu'il leur faut un meilleur service postal et ils pressent la Société canadienne des postes d'établir le bureau auxiliaire dont ils ont grand besoin.